



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 – Jean Moulin

Demande n° S3110055212

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention de master « Langues étrangères appliquées » comme les autres mentions du domaine « Arts, lettres, langues » de l'Université Lyon 3 relève du champ des lettres et sciences humaines. Cette mention accueille les étudiants désireux de construire leur projet professionnel sur la maîtrise des langues étrangères à finalité tertiaire et interculturelle pour une insertion professionnelle dans les organisations publiques ou privées.

Elle est composée de cinq spécialités, « Langues-gestion », « Langues-communication internationale des entreprises et administrations », « Langues-droit-gestion », « Commerce international, traducteur commercial et juridique ».

Avis condensé

● Avis global :

Ce dossier de master qui est pour l'essentiel un dossier de reconduction semble cohérent et solidement conçu, il offre une réelle diversité de langues étrangères appliquées à des domaines professionnels précis. Cependant, il apparaît très morcelé entre des spécialités présentant une structure pédagogique très similaire et des contenus de cours proches, à l'exception de la spécialité en traduction. On remarque en outre que cette mention enregistre une baisse régulière des effectifs qui pourrait devenir problématique si elle devait continuer. Dans l'état actuel, le nombre d'inscrits reste correct.

● Points forts :

- Cette mention profite de mutualisations avec les différents départements de langues de l'Université Lyon 3, ce qui va dans le sens d'une grande diversité de l'offre d'enseignement.
- Les domaines d'application de cette mention ne semblent pas directement concurrencés par les mentions des autres universités de la région.
- Les étudiants partent souvent un ou deux semestres à l'étranger.

● Points faibles :

- Il existe une trop grande similarité entre les contenus pédagogiques des quatre spécialités de langues. Le taux de réussite est plutôt faible en M1 et dans certains M2. La formation « à et par » la recherche est inexistante.
- L'insertion professionnelle est inégale, concerne peu le niveau cadre et ne renseigne pas sur les métiers obtenus.
- Le nombre de professeurs qui s'investissent dans cette mention n'est vraiment pas considérable.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :
 - En raison des nombreux cours similaires d'une spécialité à l'autre, il serait préférable de regrouper les quatre spécialités de langue en une seule et y proposer deux ou trois parcours en gestion/droit et communication/commerce par exemple.
 - Il conviendrait de renforcer le suivi des étudiants pour augmenter le taux de réussite dans certaines spécialités.
 - Il faudrait également renforcer l'apport de contenus scientifiques dans les contenus pédagogiques de spécialité.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques de cette mention sont de donner aux étudiants les éléments fondamentaux d'une approche interculturelle. La formation vise à ce que soit en permanence fait le lien entre les domaines d'application (droit, gestion, communication, traduction) et les langues étudiées. Il s'agit donc de permettre aux titulaires de ce diplôme de maîtriser les notions des domaines d'application dans deux langues étrangères et de pouvoir mettre en œuvre des stratégies commerciales, communicationnelles, etc. dans un contexte interculturel. Il n'est pas évoqué de lien avec des activités de recherche, ni de préparation à d'éventuelles études doctorales.

La formation vise à former prioritairement des cadres dans les domaines de la gestion, du droit, de la communication et du commerce international et ayant une forte compétence en langues. Les catégories de métiers visées par la mention sont clairement explicitées.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention s'inscrit dans la continuité de l'offre de licence et n'a pas d'équivalent à l'Université Lyon 3. D'autres mentions similaires existent dans les universités voisines (il n'est pas précisé lesquelles), mais elles spécialisent dans d'autres secteurs d'activité.

Il est rappelé que cette formation a une finalité professionnelle, mais que les enseignements linguistiques s'alimentent toutefois des recherches conduites au sein de l'Institut d'études transtextuelles et transculturelles ou du centre d'études linguistiques (recherche en terminologie et traduction juridiques par exemple). Aucun adossement n'est prévu à des équipes de recherche en gestion, droit, économie ou communication travaillant dans une perspective interculturelle.

Le quatrième semestre de chacune des spécialités consiste en un stage auprès d'une entreprise en France ou à l'étranger. Ce stage de longue durée donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance. Il en résulte des liens particuliers avec les entreprises régionales et des interventions de professionnels dans la formation.

L'une des spécialités a contractualisé deux doubles-diplômes avec l'Italie et l'Australie en alternant une année dans chaque pays partenaire, une autre propose un semestre et un stage à l'étranger. 60 étudiants partent une année à l'étranger en Erasmus. Par contre, la mention accueille peu d'étrangers (13% environ) pour une filière en langue.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Les spécialités sont au nombre de cinq : « Langues - gestion » ; « Langues et communication internationale des entreprises et administrations » ; « Langues - droit - gestion » ; « Commerce international » ; « Traducteur commercial et juridique ». La structure de la formation mutualise le premier semestre pour spécialiser dans les deux suivants et laisser ainsi le quatrième libre pour, par exemple, des études à l'étranger. La distinction des spécialités « Langues-gestion » et « Langues-droit-gestion » est peu évidente a priori et la démultiplication des spécialités est peu justifiée au regard des contenus de cours souvent proches entre droit, gestion, commerce et communication. Une logique de parcours au sein d'une même spécialité serait davantage pertinente. Seule la spécialité « traduction » propose deux semestres 2 et 3 spécifiques.



Il n'y a pas de stage obligatoire en M1. Les étudiants sont encouragés à effectuer le stage obligatoire de trois mois minimum en quatrième semestre à l'étranger avec l'appui des divers types de bourses accessibles telles que les bourses Leonardo ou Erasmus quand le stage suit un semestre intégré dans une université partenaire de Lyon 3 dans la région Rhône-Alpes. Un bureau des stages accompagne les étudiants dans leur recherche.

La formation mutualise son premier semestre, puis quelques enseignements des semestres 2 et 3 selon les spécialités, mais n'a pas voulu pousser cette logique encore plus loin, alors que les contenus pédagogiques sont souvent proches d'une spécialité à une autre. La formation a signé des conventions internationales pour des double-diplômes. Il n'existe aucun accord de cohabilitation.

L'équipe de formation et l'équipe pédagogique sont présentées au complet. Le recours à des professionnels demeure présent, mais varie d'une spécialité à une autre.

Il n'est pas précisé si un conseil de perfectionnement existe et les modalités de suivi des diplômés ne sont pas explicitées. Le pilotage de la formation est assuré par une équipe regroupant le responsable de la mention et les responsables de chacune des spécialités, ainsi que des représentants des intervenants professionnels. Chaque délibération donne lieu à un bilan du fonctionnement et de l'organisation de la formation et peut conduire à des aménagements pour en améliorer l'adéquation avec les objectifs poursuivis. La présence des intervenants professionnels est également utile pour prendre en compte les évolutions des pratiques et des attentes dans chacun des domaines de spécialité. Il ne semble pas que les étudiants participent aux délibérations de l'équipe de pilotage. Le règlement des examens applique le double principe de la capitalisation des matières et de la compensation au sein des unités d'enseignement et de la compensation en fin de cursus. Le stage ne peut être compensé.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La part des étudiants étrangers reste faible pour ce type de master (17% en moyenne), mais l'attractivité est bonne sur le plan national, avec 50% d'étudiants hors région. Les effectifs en M1 diminuent fortement depuis 2005 (40% de baisse) en raison de la modification de l'intitulé de la formation et d'offre locale concurrente. La répartition entre les différentes spécialités est très inégale (de 1 à 41 étudiants) en fonction des langues enseignées. Le taux de réussite en M1 est moyen (50%). Les chiffres concernant le taux de réussite en M2 sont confus : le dossier annonce un taux moyen de réussite un peu inférieur à 50%, soit 48,5%. La fiche d'auto-évaluation annonce un taux de réussite de 86,3% en fin de M2 (158 admis sur 183 inscrits en 2007).

La procédure d'évaluation ne sera effective qu'en 2009.

Pour la spécialité « Langues-gestion », le taux d'insertion des diplômés est de 91% soit pour les étudiants insérés, le taux est de 71% en contrat à durée indéterminée, 29% en contrat à durée déterminée ; 22% sont cadres, le salaire moyen est de 1475 euros. Pour la spécialité « Langues-droit-gestion », le taux d'insertion est de 100%, 76% sont en contrat à durée indéterminée, 24% en contrat à durée déterminée ; 48% sont cadres, le salaire moyen est de 1675 euros. Pour la spécialité « Langues-communication internationale des entreprises et administrations », le taux d'insertion est de 100%, 56% sont en contrat à durée indéterminée, 44% en contrat à durée déterminée, 33% sont cadres, le salaire moyen est de 1450 euros. Pour la spécialité « Traducteur commercial et juridique », les chiffres n'existent pas encore puisqu'il s'agit d'une création de formation. Enfin, pour la spécialité « Commerce international », le taux d'insertion est de 90%, soit, pour les étudiants insérés 65% en contrat à durée indéterminée et 35% en contrat à durée déterminée ; 85% sont cadres ou intermédiaires ; le salaire moyen est de 1783 euros.

Le suivi personnalisé des étudiants, notamment étrangers, sera renforcé pour réduire le taux d'échec en M1. Sur la base des effectifs actuels de licence, un flux d'environ 150 à 200 étudiants est prévisible. Les effectifs de master 1 devraient donc se maintenir. L'accueil d'étudiants étrangers devrait augmenter, mais il n'est pas expliqué comment.

Avis par spécialité

Langues-gestion

- Avis :

La spécialité repose sur des assises solides, mais elle offre une formation plutôt généraliste en gestion des entreprises. Le taux d'insertion des diplômés (91%) est satisfaisant.

- Points forts :

- Le choix des langues est un premier point fort.
- Le stage d'un semestre à l'étranger est un second point fort.
- La formation diversifiée explique sans doute le bon taux d'insertion des diplômés.

- Points faibles :

- Il serait bon que le dossier présente les membres de l'équipe pédagogique.
- Peu de professionnels interviennent dans la formation.
- Le dossier reconnaît le déficit de confiance des étudiants, ce qui apparaît problématique.

- Recommandation pour l'établissement :

- Il faudrait augmenter la participation des professionnels dans la formation et davantage spécialiser le contenu des UE complémentaires.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Langues – droit – gestion

- Avis :

Le dossier présente une spécialité logiquement conçue, avec une mobilisation adéquate des moyens. La formation offre une spécialisation originale dans la connaissance du droit des affaires et de l'environnement international des entreprises, avec l'obtention d'un double-diplôme franco-italien. Le taux d'insertion de 100% permet de penser que cette spécialité joue son rôle.

- Points forts :

- L'insertion professionnelle est excellente et pour moitié de niveau cadre.
- Une forte présence de professionnels dans la formation, la possibilité d'obtenir un diplôme étranger, les accords avec Turin et l'Australie sont des points positifs.
- Le nombre limité de participants contribue certainement à l'efficacité du dispositif.

- Points faibles :

- Les débouchés professionnels demeurent proches de la spécialité « Langues-gestion ».
- La proportion notable de diplômés embauchés en dessous de la catégorie de cadre.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait sans doute pertinent de regrouper les deux spécialités « Langues-gestion » et « Langues-droit-gestion » en une seule et même spécialité mutualisant certaines unités d'enseignement et proposant deux parcours (ou options), l'un en gestion, l'autre en droit. Il conviendrait en outre de veiller au niveau de première embauche des étudiants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Langues communication internationales des entreprises et administrations

● Avis :

Cette spécialité donne d'elle-même une image très dynamique et performante. Cela dit, la formation délivre une double compétence en langues et en techniques et outils de communication, mais ne fait jamais le lien entre les deux.

La structure d'enseignement et le lien affiché avec le monde professionnel semblent correspondre à ce que l'on peut attendre d'un master professionnalisant. Le taux d'intégration des diplômés indique que cette formation est pleinement adéquate.

● Points forts :

- Le taux d'intégration des diplômés (100%) est un point fort de cette formation.
- Le stage long à l'étranger en M2 est un atout dans les métiers de la communication.
- Là aussi, le fait que le nombre des participants soit limité facilite de fait leur insertion.

● Points faibles :

- Pour l'instant, le nombre relativement restreint de candidats ne s'explique sans doute pas par la seule sélection et peut s'avérer problématique.
- Il n'existe aucun adossement à la recherche en communication interculturelle ou internationale qui pourrait utilement enrichir les enseignements.
- Le nombre de cadres issus de cette formation est limité.

● Recommandations pour l'établissement :

La spécialité gagnerait à s'appuyer sur des cours favorisant davantage l'analyse des enjeux et problématiques de la communication culturelle. Etant donné les effectifs très réduits, un rapprochement sous forme de parcours avec la spécialité « Commerce international » serait envisageable.

● NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Commerce international

● Avis :

La formation propose un cursus suivi pour moitié dispensé à l'étranger, mais qui spécialise trop peu dans le domaine commercial annoncé dans son intitulé. On relève un bon taux d'insertion des diplômés (90%).

● Points forts :

- L'obligation pour les étudiants de suivre un cursus intégré dans une université partenaire durant tout le second semestre du M2 et de faire un stage au quatrième semestre est un point fort.
- Les flux sont importants, même si le nombre d'étudiants accueillis a été réduit pour mieux les encadrer.
- La spécialité affiche un bon taux d'insertion des diplômés. Le fait que 85% des diplômés s'insèrent comme cadres est satisfaisant.

● Points faibles :

- Une spécialisation insuffisante en commerce.
- Les contenus du semestre 2 à l'étranger sont similaires à ceux d'autres spécialités de la mention.
- L'obligation de séjours à l'étranger rend difficile la gestion du calendrier des sessions d'examens et des délibérations de la spécialité.

● Recommandations pour l'établissement :

L'année à l'étranger du semestre 2 devrait apporter des éléments de spécialisation propres à la spécialité (commerce international), sinon la justification d'une telle spécialité paraît usurpée. Il serait également souhaitable de penser cette spécialité davantage comme parcours ou option, étant donné le nombre important de ses unités d'enseignement semblables à ceux d'autres spécialités de la mention.



- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Traducteur commercial et juridique

- Avis :

La formation entend délivrer un double-diplôme franco-australien de traducteur qui couvre l'ensemble des problématiques en lien avec le métier. Cette nouvelle spécialité n'a pas encore pu démontrer sa viabilité contrairement à d'autres spécialités de cette mention. Mais sa structure semble correspondre à ce que l'on attend de ce type de diplôme.

- Points forts :

- La spécialité propose un double-diplôme franco-australien avec l'organisation d'une partie des cours à l'étranger.
- Le lien affiché avec les professionnels de la traduction et avec certaines grandes institutions internationales est un autre point fort de ce dossier.
- C'est une spécialisation forte pour un métier dont la demande est croissante.

- Point faible :

- Les lieux de stage potentiels semblent restreints pour ce type de métier.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A